

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 02.10.2026

Visible par le public jusqu'au: 02.10.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000024089

Entité de publication

Commune de Crans-Montana, Avenue de la Gare 20, 3963 Crans-Montana

Demande d'autorisation de construire - Démolition et reconstruction d'un chalet d'habitation de 1 logement en résidence secondaire avec forage géothermique et application de la zone 1A RIC, art. 32.5 RIC, Crans-Montana

Titre du projet de construction

Démolition et reconstruction d'un chalet d'habitation de 1 logement en résidence secondaire avec forage géothermique et application de la zone 1A RIC, art. 32.5 RIC

Numéro pour consultation eConstruction

dd10a6de

Requérant(e)

CLV-Immo SA en formation

Auteur(e) de plans

Grégory Bonvin

Auteur(e) de plans - Entreprise

GBO Architecture SA

Parcelle

Parcelle 30236, No Folio 85, Lieu-dit Le Sommet de Crans, Les Toules, Sur Moubra, La Moubra

Coordonnées

2'602'796 1'128'400

Propriétaire

Enrico Faini

Affectation(s) de la (des) zone(s)

ZONE 1A selon art. 32.5 RIC et zone réservée publiée le 11.09.2025

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Crans-Montana, CP 308, 3963 Crans-Montana 1, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Crans-Montana
Avenue de la Gare 20
Case postale 308
3963 Crans-Montana

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 02.11.2026